



Note aux Résidents

Examen de Spécialité en Pharmacie

Pour les résidents ayant Validé les quatre années de Résidanat l'examen de spécialité est prévu en Mars 2022 (la date sera confirmé ultérieurement par le ministère de la santé).

Vous êtes priés de préparer vos dossiers un mois avant l'examen pour une soumission dans les meilleurs délais.

Les validations de stages ainsi que les différentes formations suivies (pour la validation de la formation complémentaire pour les résidents en PHI) doivent être déposées à la direction de stage à partir de Lundi 10 Janvier 2022.

**La Directrice des Stages
Pr. Emna Zribi**